Parcours « Compétences pour l'entreprise » de la CDEFI : les écoles d'ingénieurs mettent leur savoir-faire entrepreneurial au service des doctorants

Paris, le 15 septembre 2014

Après deux ans d'expérimentation, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) lance, avec l'accord du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le parcours de formation « Compétences pour l'entreprise » pour les doctorants.

Le monde de l'enseignement supérieur fait depuis longtemps le constat que le doctorat manque de reconnaissance dans le monde professionnel français. Améliorer l'attractivité de la formation doctorale, favoriser sa reconnaissance et l'insertion professionnelle des docteurs font partie des objectifs prioritaires du secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Le parcours « Compétences pour l'entreprise » de la CDEFI a été conçu afin de répondre à ces mêmes objectifs.

Par leur histoire et par leur culture, les écoles d'ingénieurs entretiennent des relations étroites avec les entreprises et accompagnent, depuis leur création, le développement industriel du pays. Elles ont également un rôle prépondérant en matière de recherche et d'innovation.

Convaincues que les docteurs constituent une ressource essentielle pour les entreprises, la CDEFI et l'ensemble des écoles d'ingénieurs françaises ont souhaité mettre en place un parcours de formation permettant au doctorat de gagner en reconnaissance dans le paysage professionnel français et de préparer davantage les diplômés aux différentes fonctions et métiers de l'entreprise.

Le parcours « Compétences pour l'entreprise », né du travail d'un comité de suivi industriels / enseignants convoqué par la CDEFI, est une formation d'un an dispensée au sein des écoles d'ingénieurs, structurée en 70 heures de formation, complétées par 30 heures en entreprise. Ouvert aux doctorants de toutes disciplines, le parcours Compétences pour l'entreprise offre un supplément de lisibilité et de compétences aux candidats qui reçoivent, à l'issue du parcours, un certificat de réussite à validité nationale.

Depuis la création du parcours il y a deux ans, 148 doctorants ont obtenu le certificat de réussite Compétences pour l'entreprise.

« Le docteur muni de son certificat CPE n'est pas seulement un hyper spécialiste de son domaine, c'est aussi un ingénieur opérationnel dont l'employabilité est optimale. Je recommande vivement ce type de profil. » Sylvain Allano, directeur scientifique et technologies du futur chez PSA Peugeot-Citroën.

À propos de la CDEFI.

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs des établissements ou composantes d'établissement, publics ou privés, habilités par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à

promouvoir l'ingénieur de l'Ecole française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Contacts presse, Agence Noir sur Blanc :
Corinne Robert, 09 70 44 89 12, crobert@noirsurblanc.com
Sandra Ammara 01 41 43 72 74 Port. : 06 79 92 71 34 sammara@noirsurblanc.com